



Pour agir

**Les méthodes
pour consulter**

FAPEO

Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

 **Culture**

 **FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

FAPEO ASBL - Rue de Bourgogne, 48, 1190 Bruxelles
Tel. : 02/527.25.75 E-mail : secretariat@fapeo.be

Il n’y a pas de démocratie sans consultation

Dans le cadre de la démocratie participative, à l’école notamment, il importe que les représentants des parents d’élèves portent un avis collectif construit en amont avec les autres parents. L’association de parents, des parents qui se regroupent pour réfléchir et agir ensemble, quand elle existe, devient le point de passage obligé pour construire ce point de vue commun.

Si l’association de parents n’existe pas, et que des représentants de parents sont néanmoins membres du Conseil de participation, la délégation parentale doit remplir ce rôle de consultation des parents de l’école. Elle est mandatée par ceux-ci. Lesdites parents confient un mandat, ce qui revient à dire que la délégation représentative ne participe pas au Conseil de participation pour y défendre des intérêts personnels.

Certains outils, techniques, concepts, permettent de sonder efficacement les parents et de donner à leurs représentants la légitimité et la pertinence d’un mandat clair pour une représentation efficace. C’est là une garantie supplémentaire, notamment en vue du Conseil de participation, pour que tous les représentants puissent s’investir pleinement pour accomplir leur mission au mieux. De cette manière, tous les acteurs et actrices de l’école bénéficieront de l’impact de ces consultations.

Au menu de ces outils

Les avantages et inconvénients des différents canaux de consultation

Quelques trucs et techniques pour consulter

Des exemplaires concrets de questionnaires

Note importante

Dans certains cas, tous les parents ne maîtrisent bien pas le français, surtout par écrit.

Le canal écrit ne devrait donc pas être le seul utilisé, et le canal oral, avec l’aide de parent-traducteur au besoin, devra leur permettre d’accéder à l’information et de donner leur avis.

Pour des raisons d’ergonomie de lecture, cette production n’est pas rédigée en écriture inclusive et suit la forme du genre neutre, mais elle s’adresse néanmoins indistinctement aux femmes, hommes, personnes non-binaires, gender fluid ou de quelques identités que ce soit.

N’hésitez surtout pas à nous faire parvenir vos réflexions et vos questions. Notre force commune vient de notre capacité à rassembler et capitaliser les pratiques, les ressources, les idées, et à les partager pour en faire bénéficier le plus grand nombre.

Ce qu'il faut préparer en amont

Comme indiqué dans *Pour comprendre : les enjeux de la consultation*, la consultation s'inscrit plus largement dans le cadre de la délibération et en constitue une étape essentielle après l'information et avant la concertation et la codécision. Dans la pratique, tous ces éléments sont parfois entremêlés. Durant une même réunion, un tel demandera un complément d'information, une autre personne sollicitera l'avis des autres avant de répondre à la consultation (la concertation devenant alors antérieure à celle-ci).

Cela dit, il reste important de savoir définir de quoi on va parler car on ne saurait consulter tout le monde, tout le temps, et sur tous les thèmes. C'est pourquoi il faudra prioriser et limiter son ou ses sujets en allant à l'essentiel. Habituellement, ceux-ci seront liés aux points du jour des Conseils de participation (en ce qui concerne les associations de parents d'élèves), mais d'autres thèmes pourront avoir été évoqués, par exemple, en assemblée générale. De façon générale, dites-vous que « trop d'avis tue l'avis », que ce soit par le nombre ou par la taille de ceux-ci. La consultation est donc à utiliser avec parcimonie, afin de définir les grandes orientations du groupe.

Voilà également pourquoi une bonne consultation commence par une information de qualité. En effet, il est parfois compliqué de se prononcer sur un sujet si on ne dispose pas d'un minimum de données sur la question. De plus, ce qui vaut globalement n'est pas toujours aussi pertinent en fonction d'un contexte plus précis. Une consultation efficace commence donc le plus souvent par donner les éléments nécessaires à la compréhension du sujet abordé de façon la plus honnête et la plus neutre possible, afin de ne pas chercher à influencer sur le résultat.

Les canaux de consultation

Chaque canal de communication dispose de ses propres atouts et inconvénients. Nous les avons déjà évoqués dans les *Clés pour Communiquer*. Dans le cadre de ces outils, nous allons par conséquent surtout nous pencher sur les bénéfices et handicaps plus spécifiques à la délibération et à la consultation de chaque mode de communication. Certains sont plus souples et répondent à des besoins particuliers, d'autres sont plus rigides mais permettent (par exemple) d'accorder du temps pour la réflexion.

Les réunions et assemblées de parents

On peut les classer en deux catégories différentes, les groupes restreints (de maximum 20 personnes) et les autres. Les groupes restreints se subdivisent en trois types en fonction de leur taille, il y a les réunions de maximum 6 personnes, celles entre 7 et 12 personnes, et celles de plus de 12 personnes.

- **Les petits groupes restreints (maximum 6 personnes) :**

L'avantage des tout petits groupes c'est la qualité de l'échange, on peut y exprimer un maximum de nuances et chacun sera en mesure d'exprimer son avis, même s'il est timide ou introverti. Les autres qualités de cette configuration sont que les demandes d'éclaircissement et d'explications, les discussions à part, sont facilitées.

Dans ce cadre, la délibération est le plus souvent un processus de va-et-vient, d'échanges d'idées et même parfois de confrontation créative. On peut plus facilement en sortir en ayant changé d'opinion sans perdre la face en public. L'inconvénient, on s'en doutera, c'est qu'il faut démultiplier les groupes pour obtenir l'avis du plus grand nombre, ce qui est rarement faisable en pratique.

- **Les groupes restreints de taille moyenne (entre 7 et 12 personnes) :**

On peut considérer que le groupe restreint de taille moyenne favorise encore les échanges riches en nuances tout en permettant de recueillir un échantillon un peu plus significatif d'avis différents pour forger une opinion dite générale. Le jugement de chacun peut être pris en compte et le débat y est généralement fluide, même si on peut observer des effets de sous-groupes dès qu'on atteint la dizaine de participants.

Il faut par conséquent une certaine autodiscipline ou un animateur de réunion ayant un minimum d'expérience si on veut entendre l'avis de toutes et tous dans ce cadre. La délibération y reste relativement fluide et l'expérience des jurys démontre que c'est un bon nombre pour débattre d'une question polémique, par exemple. Toutefois, on veillera dans cette circonstance à éventuellement désigner un « facilitateur » qui sera chargé de modérer les débats ou le temps de parole, au besoin.

- **Les grands groupes restreints (entre 13 et 20 personnes) :**

Si ces réunions conservent la particularité de permettre l'interaction directe, elles nécessitent le plus souvent des règles formelles de fonctionnement, un peu à l'image d'une classe d'élèves. La prise de parole y est généralement plus limitée à cause du temps et il arrive souvent que les avis se polarisent en sous-groupes. C'est pourquoi il est vivement recommandé de désigner un modérateur de séance qui fera attention à ce que chacun puisse s'exprimer et qui aura aussi la tâche de reformuler de façon concise les points de vue évoqués en cours de séance.

Dans ce contexte, comme dans les plus grands groupes, il n'est pas rare de voir le débat précéder la consultation, qui est elle-même confondue avec la codécision selon un cycle : information, discussion, prise de position. Le défaut de cette méthode est de perdre en précision, mais cela reste bien plus juste que de ne pas consulter du tout.

- **Les groupes non-restreints (de plus de 20 personnes) :**

Le gros avantage des grands groupes est la représentativité. Si dans une école de 200 élèves, 40 parents participent à l'assemblée générale des parents d'élèves, c'est déjà une proportion assez significative qui exprime son opinion. Comme pour les grands groupes restreints, on retrouve les mêmes limites, mais amplifiées par la masse : information préalable en sens quasi unique, peu de temps pour les questions et remarques, risques de polarisation. La désignation d'un président de réunion devient nécessaire et il est fortement recommandé de prévoir un déroulé de celle-ci. De plus, les dynamiques de grands groupes ont tendance à désigner des boucs émissaires, c'est pourquoi on prêtera une attention accrue à ce que la consultation ne se transforme pas en procès à charge (d'une partie présente ou absente).

Ceci expliquant pourquoi il est souvent intéressant d'informer et consulter par d'autres moyens (si possible) et de compiler les résultats afin de les présenter au groupe pour l'étape de la concertation (et/ou de codécision) qui peut alors se dérouler lors de ces assemblées rassemblant plus de personnes. De façon plus générale, on peut donc déterminer que le gros avantage de la réunion est la souplesse et l'interaction mais que son plus grand défaut est le manque de recul.

Un exemple pratique : les conventions citoyennes

Ces dernières décennies, dans le cadre de la démocratie participative, les conventions citoyennes ont le vent en poupe. On y retrouve le plus souvent les 4 étapes de la délibération (**information, consultation, concertation, codécision**) dans des groupes de travail qui font remonter régulièrement la concertation vers les deux premières étapes (information et consultation) pour enrichir le processus d'une série de réflexions successives. Cette démarche permettant d'apporter des réponses ou recommandations précises et nuancées à des questions complexes, comme l'a fait en Belgique la plateforme G1000 qui développe et soutient l'innovation démocratique.

Toutefois, les associations de parents ont rarement le luxe de pouvoir fonctionner de façon aussi fine et élaborée. Elles peuvent néanmoins garder en tête ces fameuses étapes de la délibération afin de permettre à tout le monde de prendre conscience du processus. Ainsi, à un parent qui voudrait débattre d'un point (en concertation), il sera opposable (sans l'offenser) de signaler qu'on en est encore à l'étape précédente (la consultation). On peut ainsi le rappeler à l'ordre en signalant que l'on cherche dans un premier temps à obtenir une opinion « à chaud » tout en lui indiquant que ses avis et remarques seront pris en compte dans la phase suivante.

Un outil de consultation directe rapide : la fresque participative de notes autocollantes

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, une des façons de résoudre la problématique de la prise d'opinion sans susciter directement le débat est de travailler avec un système de « fresque participative ». Dans les métiers de la facilitation, on désigne par « fresque » un outil interactif qui permet de visualiser sur un espace commun (tableau, grande feuille) différents éléments (comme des images ou des notes autocollantes) et de pouvoir les organiser, les annoter et les lier par des éléments visuels (comme les entourer, souligner, regrouper ou commenter).

Cf. exemple en page 10.

Les tableaux d'affichage

S'ils sont utiles pour rappeler une information ou un événement, ils sont cependant très mal adaptés à la consultation elle-même. On évitera donc ce mode de fonctionnement qui n'offre aucun atout appréciable dans le cadre de la délibération, si ce n'est éventuellement en affichant un avis qui reprend les points essentiels (les échéances, le sujet, les liens utiles) mais à titre purement informatif, comme outil de soutien et de communication à la consultation. Ainsi, la publicité autour d'une thématique spécifique qui ne s'adresse qu'à ceux qui sont intéressés par un sujet particulier (sur lequel il y aura délibération, et donc aussi consultation) peut très bien passer par des valves afin d'éviter la prolifération de communiqués.

Les documents papiers

Le moyen le plus efficace pour toucher tous les parents reste bien entendu le « tout-cartables ». Mais s'il possède l'avantage d'être distribué à tout le monde (avec la coopération des membres du personnel de l'école), rien ne garantit un taux de réponse élevé pour autant. De plus, et dans le cas de questions délicates, le fait que les enseignants et la direction aient accès au questionnaire peut être relativement embarrassant. Néanmoins, et en considérant que tout le monde n'a pas accès également aux outils numériques, le format papier garde l'avantage de pouvoir généralement toucher le plus grand nombre.

La boîte aux lettres

La boîte aux lettres sur site est l'objet quasi indispensable en complément du questionnaire papier. Il faut bien entendu que celle-ci soit accessible à tout le monde et idéalement réservée aux parents. En effet, il est important de garantir un minimum de confidentialité par rapport au personnel de l'école en ce qui concerne les réponses. Si ce n'est pas le cas, le risque est grand que la consultation soit faussée par la peur du jugement (et d'une forme de transfert de représailles sur son enfant). En assurant que seuls les membres de l'association ont accès au contenu de cette boîte aux lettres, on augmente les chances d'obtenir des réponses franches (c'est-à-dire non auto-censurées). Pour rappel, ce canal n'est évidemment efficace que si on relève et traite le courrier régulièrement.

Le courrier électronique

Si le courriel est devenu l'alternative la plus courante au format papier, il n'est pas sans présenter quelques inconvénients spécifiques. Déjà, il faudra d'obtenir les adresses électroniques des parents, car pour des raisons de Règlement général de la protection des données (RGPD) l'école ne pourra pas vous les fournir. Ensuite, vient la question de la distribution car s'il faut envoyer ce courriel à beaucoup d'adresses à la fois, les logiciels qui gèrent les courriers limitent généralement le nombre d'envois possibles. Enfin, il n'est pas rare que de tels courriels terminent dans la boîte des messages indésirables.

Outre ces aspects pratiques, beaucoup de personnes sont submergées au quotidien par de nombreux messages électroniques dans leur vie professionnelle, il n'est donc pas évident qu'ils prennent le temps pour répondre à un énième questionnaire. Un tel outil doit donc être utilisé avec parcimonie et sera plus adapté pour les questionnaires longs, à condition de ne pas les répéter trop souvent et de disposer d'un assez grand nombre d'adresses électroniques pour que l'échantillon soit représentatif. En assurant un suivi rigoureux, on peut toutefois obtenir des résultats plutôt fins et nuancés.

Enfin, rappelez-vous que pour tout ce qui concerne l'équipement numérique, il existe une fracture dans l'accès et l'usage de ces dispositifs, ce qui fait qu'on ne touche pas tous les parents également.

Les formulaires électroniques

Certains fournisseurs de services en ligne proposent des outils plus élaborés (comme *Google Forms*, *Drag'n Survey* ou *FramaForm*) qui permettent de générer des sondages assez complets et précis. Si le temps de préparation des formulaires est plus long, l'avantage de cette formule est que la synthèse des données peut être automatisée, en particulier quand le formulaire comprend principalement des questions fermées. Par ailleurs, ce type d'outil est plus agréable d'utilisation qu'un questionnaire à remplir soi-même et à renvoyer (par scan ou en pièce jointe) mais possède les mêmes défauts généraux que ceux des courriers électroniques (puisque ce canal est en quelque sorte un usage dérivé). Ceux-ci, comme tout autre formulaire, devraient idéalement être imprimés et distribués, pour ne pas écarter ceux qui n'ont pas facilement accès à l'outil numérique (ou pas l'usage de ces moyens).

Les réseaux sociaux

Actuellement, les réseaux sociaux (*Facebook*, *WhatsApp*, *Telegram*) permettent facilement de générer de petits sondages en ligne, ce qui peut s'avérer très pratique pour répondre à une question précise et ponctuelle. Faites toutefois attention au fait que ce type de questionnaire ne reflète pas forcément l'avis de tout le monde. En effet, il est rare qu'une majorité de parents s'inscrivent sur la page Facebook ou le groupe WhatsApp de l'association de parents de l'école. C'est pourquoi il s'agit dans ce genre de cas plus d'un coup de sonde que d'une véritable consultation en tant que telle. Ce qui n'empêche pas de multiplier les canaux (numériques et analogiques) pour se faire une vision plus précise du sujet. Le tout étant alors de bien veiller à ne pas comptabiliser deux fois une réponse qui aurait été transmise par deux canaux différents concernant la même consultation.

Comment choisir ?

Comme vous l'aurez compris, en dehors de grandes enquêtes détaillées et soigneusement planifiées, il est difficile d'organiser une consultation idéale. C'est pourquoi il est préférable de vous demander quels seront les canaux les plus adaptés à vos besoins. Vous désirez sonder rapidement quelques parents ? Passez par les réseaux sociaux. Vous voulez mener une « grande » enquête auprès d'un maximum d'entre eux ? Il vous faudra sans doute passer par le formulaire papier distribué dans des tout-cartables. Vous avez besoin d'approfondir une question qui demande des échanges successifs ? Une réunion (avec d'éventuels sous-groupes de travail) sera probablement plus adaptée. Et comme suggéré déjà auparavant, on peut aussi décider de consulter par plusieurs canaux et selon des modalités différentes pour inclure au maximum les façons de percevoir et d'envisager une problématique, en incluant la façon d'être au monde de chacun.

Quelques exemples de consultation

Une bonne consultation demande en tout premier lieu une présentation succincte et précise avec un minimum d'explications sur son objet (de quoi ça parle) et du cadre (dans quel contexte). Elle peut être utilisée afin de déterminer des opinions ou au contraire servir à trancher une question, comme dans le cadre d'un referendum (qui est une forme particulière de consultation puisque décisionnelle). Et il est essentiel que celles et ceux à qui l'on s'adresse comprennent de quoi il retourne, c'est-à-dire de saisir la finalité de ladite consultation.

Si le questionnaire (papier ou en ligne) est la formule la plus courante, il existe bien d'autres façons de procéder comme dans les fresques participatives ou les pratiques de positionnement. Chaque formule a ses avantages et inconvénients, il vous faudra donc réfléchir à ce que vous cherchez à obtenir comme résultat. Vous désirez prendre l'avis du plus grand nombre ? Un formulaire sera sans doute la meilleure option. Vous pensez à une consultation plus interactive impliquant du débat, des échanges et de la nuance ? La méthode par positionnement sera sans doute plus adaptée.

Le questionnaire

Le questionnaire dispose de beaucoup d'avantages. Il peut être quantitatif et/ou qualitatif. Il permet le temps de la réflexion. On peut toucher beaucoup de monde avec ce système. Dans la pratique, cela demande malgré tout une assez bonne organisation et un travail parfois assez long de traitement des réponses, c'est pourquoi c'est une option à utiliser avec parcimonie. Néanmoins, qu'il soit distribué en tout-cartables et/ou transposé en ligne via *Google Forms*, *Drag'n Survey* ou *FramaForm*, il permet généralement de recueillir une grande quantité d'informations et avis.

Idéalement on utilisera dans ce cas des moyens papier et des outils électroniques, pour laisser à chacun la possibilité de répondre selon le médium qu'il préfère. Ce qui demandera encore plus d'attention lors de la phase de récolte des résultats (vérification qu'il n'y ait pas de doublon, retranscription dans un seul fichier final). Cela dit, une fois le travail de synthèse terminé, l'association des parents sera en mesure de faire ressortir plus aisément une ou plusieurs priorités pour piloter son action. Elle pourra exprimer les nuances et contradictions qui traverse le groupe et même les représenter visuellement (par exemple via des graphiques), ce qui aide à la prise de décision et à encadrer les débats.

Enfin, il est important lorsque l'on produit des questionnaires fermés (avec des réponses chiffrées ou qui réclament un choix de type « *oui ou non* ») de toujours offrir une réponse alternative. Ainsi, une question appelant à un positionnement binaire devrait aussi comprendre les options « *ne se prononce pas* » et même idéalement « *je ne me pose pas la question en ces termes* ». En effet, ce qui vous semble être une option claire entre deux choix possibles peut très bien apparaître à une autre personne comme des idées complémentaires. De la même façon, une question à choix multiple devrait toujours comprendre l'option « *autre/précisez votre réponse* » avec assez d'espace que pour développer ses arguments, pour les mêmes raisons.

En effet, la plupart des formulaires ont tendance à imaginer les réponses qui paraissent les plus évidentes et/ou attendues, mais évoquons le cas de figure suivant :

Etes vous d'accord pour que vos enfants aient des devoirs à la maison ?

- Oui, il faut qu'ils puissent revoir la matière
- Si c'est absolument nécessaire
- Bof, il n'y aurait pas moyen de faire ça dans le temps scolaire ?
- Absolument pas
- Autre : *A raison d'une ou deux fois par semaine, et pas plus de 20 minutes à la fois, c'est envisageable pour ce qui demande un travail spécifique de mémorisation (poème, vocabulaire de 2^e langue). Le reste devrait être vu dans le temps scolaire.*

Cet exemple illustrant bien que même à propos des sujets les plus anodins (ou apparemment déjà prévus dans le questionnaire), la case « *autre* » permet au parent de ne pas devoir répondre au « plus proche », par défaut.

Dans les deux pages suivantes, vous trouverez un exemplaire de questionnaire ouvert type, qui permet de faire le « tour des questions » les plus courantes.

Date :

L'Association des parents

❶ Dans quelle(s) classe(s) sont vos enfants ?

❷ Savez-vous qu'il existe une AP dans l'école ? OUI / NON

❸ Selon vous, que faudrait-il améliorer dans l'école ?

La communication école/parents et parents/parents

Le bien-être des élèves

Les devoirs, les punitions

Les rythmes, les apprentissages

L'Association des parents

Les infrastructures, la sécurité dans et aux abords de l'école

L'hygiène et l'alimentation

Autre

4 Avez-vous des remarques ou des suggestions ?

5 Souhaitez-vous être en contact avec l'association des parents ? OUI / NON

Si oui :

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

La fresque participative

Pour consulter directement en réunion, on peut utiliser des images et/ou des notes autocollantes afin de faire émerger des thèmes de façon plus « libre » et créative. Mettez à disposition des blocs de notes autocollantes et une grande feuille vierge ou un tableau pour ensuite organiser les réponses. Prévoyez également un gros feutre pour anoter ladite grande feuille (ou des craies pour le tableau).

Étape 1



Vous distribuez des notes autocollantes à toutes les personnes présentes. Sur celles-ci, les parents d'élèves répondent à une question posée : Comment améliorer l'école ? Quels sont les problèmes que vous avez déjà rencontré dans l'école ? Quelles seraient les priorités pour l'association des parents ?

Étape 2



Il faut ensuite aparier les notes autocollantes par thématique de telle sorte que celles-ci soient regroupées en fonction des réponses. Enfin vous pouvez nommer ces différents sujets pour générer une effet d'ensemble, souligner le dénominateur commun.

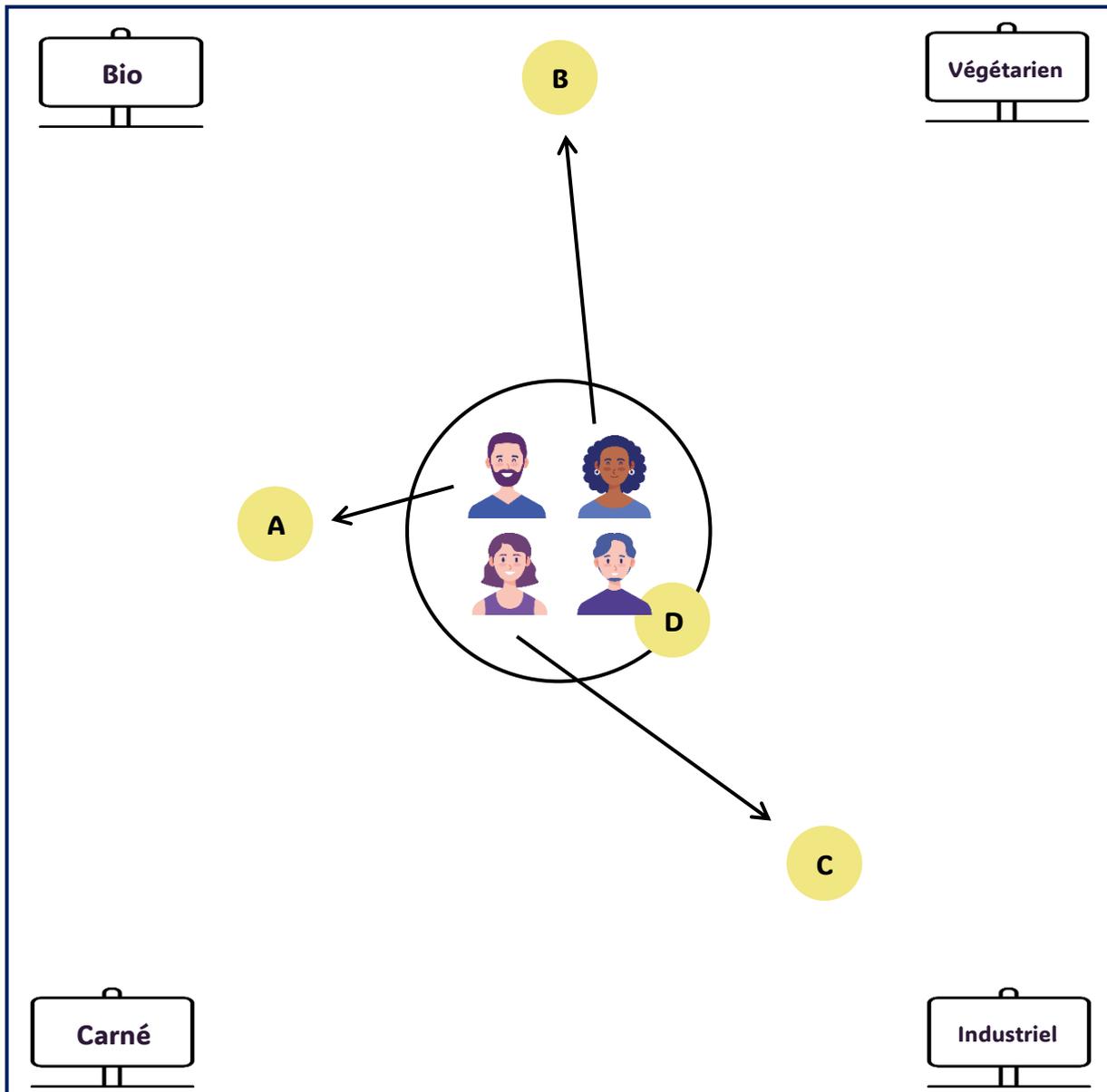
Étape 3



À l'issue de la réunion, vous avez identifié des problématiques, celles-ci seront alors priorisées par les membres de l'association des parents.

Le positionnement spatial

Quand il s'agit de prendre la mesure entre différentes options (ou priorités), on peut également utiliser la technique dite de la localisation spatiale. Par rapport à un sujet (comme la cantine), imaginons qu'il y ait plusieurs questions sous-jacentes (comme le bio ou l'industriel d'une part et le régime végétarien ou carné de l'autre). Placez les participants au centre et affichez des panneaux aux quatre coins de la pièce, puis demandez leur de rejoindre le lieu qui correspond le plus à leurs vues sur le sujet.



Toutes les images du schéma proviennent du site www.flaticon.com. Panneau d'affichage a été créée par Made by Made Premium. Fille(s), Garçon et Homme ont été créées par Creative.

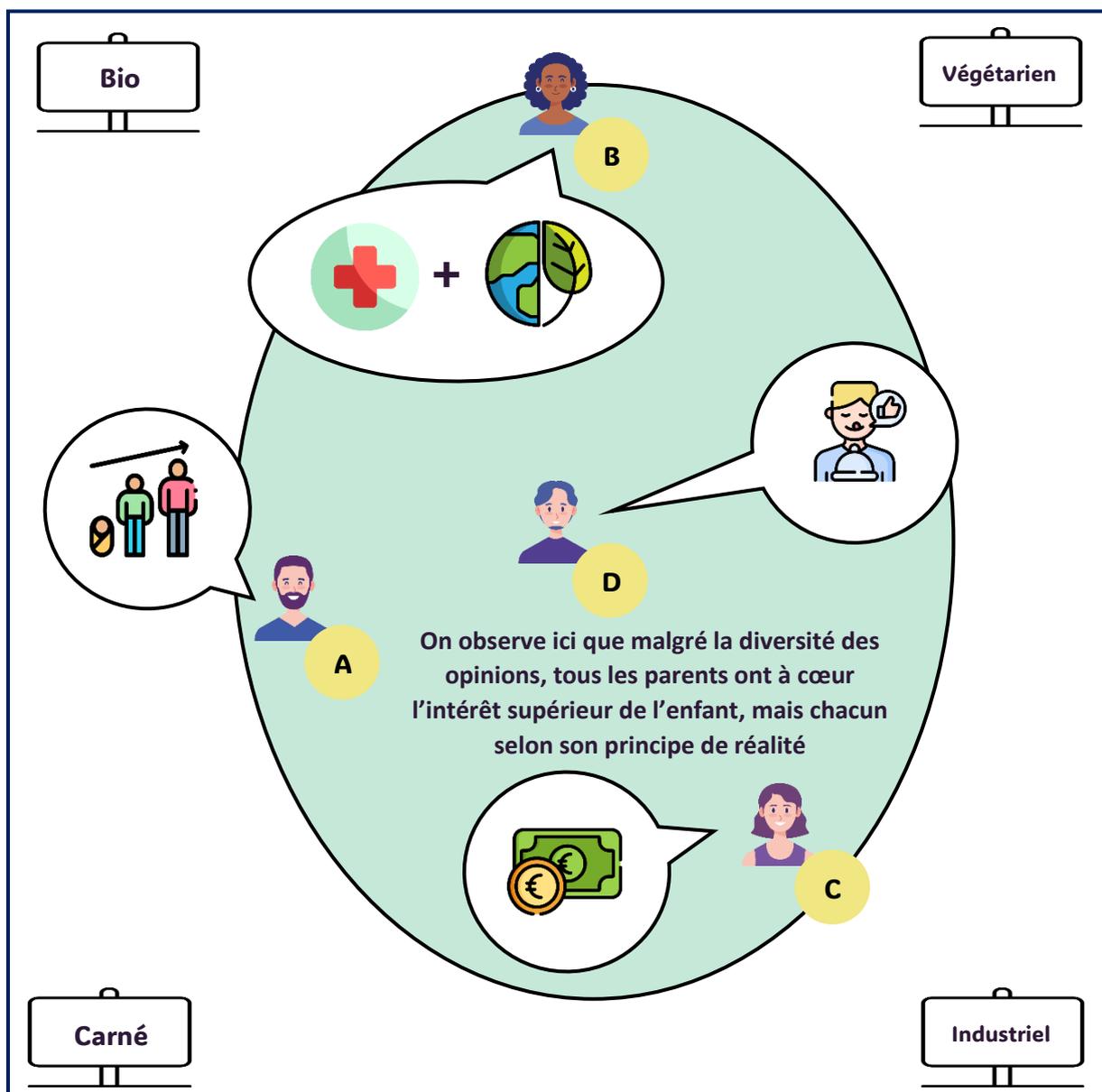
Dans cette pratique, il est intéressant de se concentrer sur ce qui motive les participants. On comprend alors mieux ce que signifie le positionnement des uns et des autres. Le point de vue de chacun dépendant de la façon dont on perçoit le monde et des difficultés auxquelles on doit faire face.

Monsieur A s'est mis à sa place parce qu'il pense que le plus important est que la nourriture de la cantine aide à la croissance de ses enfants.

Madame B s'est positionnée ainsi parce qu'elle est convaincue qu'il faut tenir compte des questions de santé et d'environnement.

Madame C explique qu'elle a pris cette position pour des raisons de coût de la cantine.

Monsieur D est resté à sa place car ce pour lui ce qui compte c'est surtout le goût, il veut que la nourriture servie à la cantine soit appétissante.



Toutes les images du schéma proviennent du site www.flaticon.com. Panneau d'affichage a été créée par Made by Made Premium. Fille(s), Garçon et Homme ont été créées par Creatrive. Environnement a été créée par toempon. Santé a été créée par kmg design. Croissance, Euros et Goût ont été créés par Freepik.

Que faire des résultats ?

Comme expliqué précédemment, la consultation n'est pas un but en soi, elle comprend une finalité qui est de se faire une meilleure idée des perceptions et opinions de chacun. A cet égard, il est essentiel de ne pas confondre les différentes étapes de la délibération que sont la **consultation**, la **concertation** et la **codécision**, même si dans les faits elles sont parfois entremêlées. Dans l'exemple de la technique par positionnement spatial, on voit bien que l'expression des motivations est surtout une façon de permettre d'ouvrir le débat sans jugement. Chacun des arguments y est recevable puisqu'il exprime une préoccupation différente malgré une finalité commune.

Il est utile de synthétiser et/ou représenter les résultats de la consultation mais aussi de les analyser et enfin de les diffuser aux parents d'élève parce que l'autre grand avantage de cette méthode, c'est de permettre la réflexivité. Autrement dit, elle offre une base solide pour la discussion en interne en se débarrassant des croyances limitantes concernant « les autres » (les présupposés). En disposant d'une forme d'une « photographie à un instant t » de l'opinion générale, on peut se concerter et décider en connaissance de cause. Ce qui fluidifie le processus et/ou permet de répondre en amont à des interrogations qui bloqueraient le processus de délibération si elles n'étaient pas traitées en temps et heure.

Pour aller plus loin, et avant même de diffuser les résultats de la consultation ou d'en débattre, on pourra décider de comparer les avis recueillis avec des statistiques, études et témoignages de terrain. En effet, si comparaison n'est pas raison, on a souvent tendance à situer la consultation dans une espèce d'absolu indépendant du reste du monde. Alors que si l'on prend le temps de comparer les résultats avec des informations venues d'autres sources (journaux, études sociologiques et même témoignages d'autres associations de parents), on ajoute des éléments de contexte qui permettent d'enrichir les étapes suivantes.

En somme, le plus important à cet instant est de ne pas instrumentaliser la consultation comme un outil de légitimation de la part d'un petit groupe (le comité de l'association des parents) pour imposer ses vues et ses méthodes de résolution à un problème donné. Même dans le cas d'une consultation décisionnelle (un vote sur ce qu'il convient de faire), le mandat ne vaut que pour la question posée au moment où elle est posée. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut pour autant sans cesse changer d'avis, mais qu'il est bon d'accepter de ne pas graver ladite consultation dans le marbre.

En bref, la consultation joue un rôle pivot dans le processus de délibération puisque c'est celui-ci qui conditionne la décision et l'action. En interne, elle apporte les éléments nécessaires à un débat sain basé sur des éléments factuels ou une palette représentative d'opinions. Et vis-à-vis de l'extérieur du groupe, cela permet de couper court à de nombreuses critiques. En ce sens, l'idée motrice qui sous-tend la démarche est de faire émerger un avis collectif valide et nuancé sur ce qui motive les personnes réunies en association.

Conclusion

Pour aller plus loin et bien comprendre les enjeux de ces outils, vous pouvez explorer le livret *Pour comprendre : les enjeux de la consultation*. Vous trouverez non seulement des explications plus complètes sur la notion de délibération mais aussi quelques conseils généraux sur le contexte général de ce processus.

Parce qu'au final, quel est l'objectif d'une telle démarche ? Elle doit d'abord et avant tout servir la compréhension, apporter de la clarté mais aussi asseoir la légitimité des représentants et membres du comité des parents. Cela permet de s'assurer que ceux-ci parlent bien au nom du collectif et non en fonction de leurs intérêts personnels ou d'avis supposés.

On peut même aller plus loin en définissant que la consultation appelle donc dès le départ un corrolaire qui est de bien définir à quoi elle va servir par la suite. Si ça peut paraître évident à certains, d'autres parents auront besoin de savoir quelle est la finalité du processus mis en œuvre. Cette simple précision pouvant déjà influencer sur les réponses et même sur l'intérêt à y participer.

Enfin, comme dans le livret *Pour comprendre : les enjeux de la consultation*, on pourra ici reprendre utilement l'image de la consultation chez le médecin pour définir si cette démarche est nécessaire à un moment donné. Se rendre chez son docteur trop souvent est sans doute le signe qu'on est hypocondriaque. Et à l'inverse, ne jamais y aller risque de vous faire passer à côté de problèmes qui auraient été plus faciles à résoudre si vous en aviez pris conscience à temps.

Il en va de même en ce qui concerne la consultation des membres d'une association de parents. Si vous vous transformez en institut de sondage, vous risquez fort de lasser tout le monde. Mais si vous ne prenez jamais leur avis, on pourrait à terme vous le reprocher et même estimer votre parole illégitime lorsque vous devrez les représenter, par exemple au Conseil de participation.

C'est pourquoi nos clés et outils sont aussi, dans leur ensemble, les moyens d'acquérir un langage formel et une méthodologie propres à la démocratie participative. En vous imprégnant des suites d'opérations et conseils que nous développons petit à petit dans nos publications, vous gagnerez les moyens d'augmenter votre puissance d'agir dans le champ de l'action citoyenne, et plus spécifiquement encore dans celui de la démocratie scolaire.

Copyright © 2024 FAPEO, Tous droits réservés.

Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles

Tel. : 02 527 25 75 E-mail : secretariat@fapeo.be

N° d'entreprise : 0 409 564 781 – RMP Bruxelles

IBAN : BE48 2100 2838 9427 – BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FAPEO

Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

 Culture

 **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES